

COMMISSION GENERALE D'APPEL

Au cours de la saison 2021/2022, la Commission s'est réunie 6 fois et a traité 9 dossiers d'appel.

Synthèse des décisions :

- 6 Appels concernant la Commission Statuts et Règlements.
- 1 Appel concernant la Commissions des Jeunes.
- 1 Appel concernant le Statut de l'Arbitrage.
- 1 Appel concernant la Commissions de licence à Points.

2 dossiers ayant été infirmé.

Rappel : Cette Commission ne gère, uniquement, que les appels règlementaires liés à des litiges administratifs concernant les règlements. La Discipline n'est pas traitée par cette Commission.